

Image not found or type unknown



SAV ligne de flotaison piscine

Par **JULIAH**, le **04/03/2010** à **18:47**

Bonjour,

Nous avons fait poser une ligne de flotaison carrelée dans notre piscine en juillet 2009. Il y a 15 jours nous nous sommes aperçu que certains carreaux perdent leur émail laissant apparaître la pâte rouge du carreau. Le pisciniste a été prévenu mais à ce jour (j'y suis allée 2 fois) il n'est toujours pas venu constater. Je vais lui envoyer une lettre recommandée AR mais je voudrais connaître les termes juridiques à employer

par avance merci

Cordialement

Juliah